



ᐅᑦᑎᐅᑦᑎᐅᑦᑎᐅᑦᑎᐅᑦᑎᐅᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut iuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOVERNMENT OF NUNAVUT EMPLOYMENT OPPORTUNITY

Titre : **Infirmière autorisée ou infirmier autorisé, Salle d'opération (deux postes)**

Salaire: **À partir de 88, 608 \$ - 100,562 \$ par année (37,5 heures/semaine)**

RÉAFFICHAGE

Ministère : **Santé**

Indemnité de vie dans le Nord : **15 016 \$ par année**

Localité : **Iqaluit**

Syndicat : **Ce poste est régi par la convention du Syndicat des employés du Nunavut (SEN).**

Référence : **10-01-235-181SK**

Logement : **Un logement subventionné est offert pour ce poste.**

Type d'emploi : **Poste permanent**

Date de clôture: **JUSQU'À CE QUE LE POSTE SOIT POURVU**

Il s'agit d'un poste de nature très délicate; par conséquent, une vérification satisfaisante du casier judiciaire et des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables est requise.

Cette possibilité d'emploi est ouverte à toutes et à tous.

Faisant partie de l'équipe de chirurgie, l'infirmière autorisée ou infirmier autorisé, Salle d'opération travaille avec le personnel de la salle d'opération, de la salle de réveil, de chirurgie d'un jour et de la salle de stérilisation centrale. La ou le titulaire du poste a pour tâche de cerner et de satisfaire les besoins des patientes et patients de chirurgie durant tout le processus périopératoire. Sous la direction de l'infirmière ou infirmier gestionnaire de la salle d'opération, elle ou il fournit des soins d'excellente qualité aux patientes et patients devant subir une intervention chirurgicale, en faisant appel à son sens critique et en suivant les normes en matière de soins périopératoires de l'Association des infirmières et infirmiers de salles d'opération du Canada (AII SOC). En collaboration avec l'équipe des soins de santé, elle ou il utilise ses connaissances de base et approfondies en soins infirmiers pour répondre aux besoins physiologiques, psychologiques, socioculturels et spirituels des patientes et patients.

Pour remplir correctement ses fonctions, la ou le titulaire doit avoir une connaissance solide des procédures chirurgicales et de l'anatomie humaine pour diverses spécialités. Elle ou il doit avoir de l'expérience auprès d'adultes et d'enfants; en outre, elle ou il doit être en mesure de réaliser des évaluations de manière autonome, savoir reconnaître les signes de changement de l'état de santé et les signaler.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent dans le cadre d'un baccalauréat en sciences ou par l'obtention d'un diplôme en sciences infirmières d'une université ou d'un collège reconnu (obligatoire). En outre, la ou le titulaire doit avoir suivi une formation spécialisée en soins périopératoires, avoir un an d'expérience récente en salle d'opération (obligatoire) et posséder un certificat valide en soins préhospitaliers de base (SPB). Elle ou il devra aussi réussir les formations suivantes dans un délai de quatre mois après l'embauche: programme de réanimation néonatale, soins avancés en réanimation pédiatrique et technique spécialisée de réanimation cardiorespiratoire.

Atouts – Être capable de travailler dans un environnement multiculturel, posséder des compétences de base en informatique et avoir suivi une formation en intervention non violente en situation d'urgence et en interprétation d'électrocardiogrammes.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimagatuqangit est aussi un atout.

Les infirmières et infirmiers permanents à temps plein ont droit à des primes au recrutement, soit 5 000 \$ à l'embauche, 5 000 \$ après 18 mois de service et 10 000 \$ après 30 mois de service. Ils ont aussi droit à une indemnité pour services de première ligne de 9 000 \$ par an et à une prime mensuelle de maintien en poste de 375 \$, pour un total de 4 500 \$ par année.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse NunavutNurses@gov.nu.ca Veuillez indiquer le numéro de référence du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, qui favorise la compréhension et la satisfaction des besoins des Nunavummiutes et des Nunavummiuts. La priorité est accordée aux bénéficiaires de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut.
- Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude du dossier d'une candidate ou d'un candidat.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.